

crimes, souillée encore du sang de tant d'innocents, tourne dans sa détresse les yeux vers celui qui, élu Pape par une sorte de miracle, loin de Rome, prend à Rome possession de son trône, et la France implore avec le pardon l'exercice du divin pouvoir que, dans le Pape, elle avait si souvent contesté ; et la France est sauvée. Ce qui paraît impossible aux hommes est possible à Dieu.

Je suis affermi dans cette certitude par la protection des martyrs qui ont donné leur sang pour la foi, et par l'intercession de Jeanne d'Arc qui, comme elle vit dans le cœur des Français, répète aussi, sans cesse, au ciel la prière : « Grand Dieu, sauvez la France ! »

### Chronique diocésaine

— Le 6 janvier, dans l'église paroissiale du Cap-Santé, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a conféré la prêtrise à M. l'abbé Valère Pouliot, *du diocèse de Québec*.

Il n'y avait encore jamais eu d'ordination sacerdotale au Cap-Santé, et cette fête du 6 janvier y a été célébrée avec beaucoup d'éclat. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Gariépy, directeur du Grand Séminaire. MM. les abbés D. Gosselin, ancien curé du Cap-Santé et curé actuel de Charlesbourg, H. Bouffard, curé de Saint-Malo, et J. Rouleau, curé de Saint-Alban, accompagnaient Monseigneur, respectivement comme prêtre assistant, diacre et sous-diacre d'honneur. Ces trois prêtres sont originaires de Saint-Laurent, I. O., de même que le nouveau prêtre et son frère M. l'abbé N. Pouliot, curé de la paroisse du Cap-Santé.

—Dimanche, le 10 janvier, dans la chapelle de l'Archevêché, S. G. Mgr l'Archevêque a ordonné prêtre le R. P. Arsène, né Mullin, des Frères Mineurs Franciscains de Québec.

Le Père Arsène et le Frère Léon, aussi des Frères Mineurs de Québec, s'embarquent ces jours-ci pour les missions de la Chine. La touchante cérémonie du départ, qui s'est faite dimanche à l'église des Franciscains, avait attiré une foule de pieux fidèles.

— Dimanche soir, les membres des conférences de la société